



Synthèse de l'activité 2013 du département Etudes et Conseils

Le département Etudes et Conseils

Le rôle du département Etudes et conseils est d'être au contact du terrain, en lien avec les porteurs de projets et leurs architectes. Il s'agit d'une action d'évaluation, de proposition, de conseil, d'avis d'opportunité. Le département a la double particularité d'agir auprès des porteurs de projets de cinémas ancrés dans un territoire local et d'avoir la connaissance de réalisations dans toute la France. Elle est donc sur un double niveau de compétence, à la fois locale (contraintes des cinémas des villes petites et moyennes) et « centre-ressources » au niveau national (multiples configurations et situations géographiques).

L'évolution du parc de salles en 2013

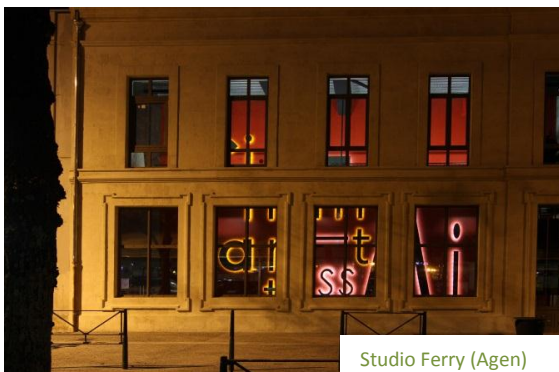
En 2013, le parc français de salles comprend 1 616 établissements de un à trois écrans, soit 80% des établissements, et 1 350 établissements situés dans des communes de moins de 20 000 habitants, soit 66% de l'ensemble. Ces salles de proximité rencontrent des difficultés particulières au regard de leur nécessaire adaptation aux normes techniques et aux exigences de confort des spectateurs, compte tenu de la concurrence d'établissements neufs ou récemment rénovés. Les travaux nécessaires de mise en accessibilité conformément à la loi de 2005 et l'application de la réglementation thermique (RT 2012) conduisent les exploitants de toutes catégories à conduire des opérations de restructuration globale. L'année 2013 a poursuivi le nouveau cycle d'investissement entamé il ya deux ans à la suite de la numérisation du parc de salles.

De ce fait, l'ADRC est intervenue à de nombreuses reprises pour des interventions en matière architecturale, à la demande d'exploitants, quel que soit le mode de gestion (exploitants privés, associations, salles gérées par les municipalités). Ces actions de conseils correspondent à des unités urbaines de toutes tailles, depuis les grandes agglomérations avec des salles à programmation spécifiquement Art et Essai jusqu'aux territoires ruraux, où l'existence d'équipements culturels à vocation large reste nécessaire à la dynamique locale.

Pour tous ces exploitants, le département Etudes de l'ADRC est le seul organisme offrant un conseil et un accompagnement dans les domaines architecturaux, urbains et économiques dans une optique d'aménagement culturel du territoire.

Les projets de création ou de rénovation suivis en 2013 relèvent de diverses problématiques :

- projets urbains dans les métropoles ou capitales régionales (Aubenas, Alès, Bayonne, etc.)
- activités cinématographiques de villes de banlieue (Chelles, Colomiers, Saint-Michel-sur-Orge, etc.)
- salles de proximité avec créations ou transferts d'établissements (Albert, Ambès, La Ferté Saint Aubin, etc.) et de restructuration (Ars sur Moselle, Autun, Doullens, Saint Laurent du Maroni, etc.).



Studio Ferry (Agen)



Le Long-Court (Coutances)



Synthèse de l'activité 2013 du département Etudes et Conseils

En 2013, le département Etudes est intervenu dans **38 communes** suivant plusieurs niveaux d'interventions :

- **Rapports d'expertise après intervention sur site**, consistant en une visite de l'établissement afin d'établir un diagnostic architectural complet des salles existantes et une analyse de la faisabilité du projet envisagé, avec l'élaboration d'un rapport intégrant un avis d'opportunité ;

Commune	Etablissement	Nature projet
AMBES	Espace des deux rives	Transfert
ARS-SUR-MOSELLE	Cinéma Union	Rénovation Accessibilité
AUMALE	Chantecler	Rénovation
AUTUN	Arletty	Rénovation + Extension
AVION	Le Familia	Transfert
BERGERAC	Création	Réouverture
EPERNON	Les Prairiales	Rénovation
GOURIN	Jeanne d'Arc	Extension
LA FERTE-SAINT-AUBIN	Les Variétés	Réouverture - Extension
LE CANNET	Création	Création
LYON	Saint-Denis	Rénovation (Hall)
MARSEILLE	Théâtre Gyptis	Réouverture
PAUILLAC	Eden	Rénovation
PELISSANNE	Création	Création
PONT-SAINTE-MAXENCE	Le Palace	Réhabilitation
SAINTE-PIERRE-SUR-DIVES	Le Remy	Réhabilitation
TEMPLEUVE	Modern Ciné	Réhabilitation
VITRY-SUR-SEINE	3 Cinés Robespierre	Extension

- **Missions d'assistance pluriannuelle à projet**, pour laquelle le département Etudes établit des pré-études de faisabilité et accompagne le porteur du projet dans le temps. Les études portent sur le site, la faisabilité de l'opération, l'élaboration du programme, l'estimation financière et le choix des maîtres d'œuvre. Ces missions d'assistance sont réservées aux adhérents.

Commune	Etablissement	Nature projet
AUBENAS	Navires	Transfert-Extension
BAYONNE	L'Autre Cinéma	Transfert-Extension
COLOMIERS	Le Central	Transfert-Extension
EQUEURDEVILLE	Palace	Réhabilitation
PAYS DU GRAND AMIENOIS Albert – Poix de Picardie - Doullens	3 Etablissements	Réhabilitation-Transfert
HENIN-BEAUMONT	Espace Lumière	Réouverture
ISLE-SUR-LA-SORGUE	Création	Création
LE TEIL	Regain	Réhabilitation
MAYENNE	Vox	Réhabilitation - Extension
PONT-L'ABBE	Création	Création
SAINTE-MICHEL-SUR-ORGE	Marcel Carné	Reconstruction
TOULON	Ariel	Réouverture
VILLEDIEU-LES-POELES	Rex	Transfert-Extension

- **Etudes de projets sur plan** : Le département Etudes a étudié plusieurs projets particuliers dont la restructuration du cinéma « Le Toucan » à SAINT LAURENT DU MARONI, la salle de la cinémathèque de Savoie (VEYRIER-LE-LAC), la transformation d'un point de tournée à CHAGNY (Saône et Loire) en salle fixe, la nouvelle salle de projection de l'Agence du Court Métrage.
- **Expertises de projets** : trois porteurs de projet ont sollicité l'expertise du département Etudes, sur les plans établis par leurs architectes (Multiplexe à ALES, création du cinéma de RUMILLY, réhabilitation du cinéma La Trace à VILLARD EN BOËGE)



Synthèse de l'activité 2013 du département Etudes et Conseils

L'année 2013 a permis l'ouverture d'établissements de qualité, projets pour lesquels des missions de conseil importantes, souvent sur plusieurs années, avaient été mises en œuvre ainsi à Agen, Coutances et Plaisance du Touch. Ces réalisations donneront lieu à des réalisations de reportages photographiques.

Les architectes de l'Agence ont participé à plusieurs réunions avec le service de l'exploitation du CNC et formulé des avis sur différents projets soumis à la commission d'aide sélective à la création et à la modernisation des salles.

Centre-Ressources

- Le département Etudes a élaboré en septembre son document annuel « **Coûts prévisionnels des projets de salles** », étude produite chaque année pour le CNC et diffusée également auprès des DRAC, de la FNCF et des syndicats régionaux d'exploitants, ainsi qu'auprès des porteurs de projets
- De même, la « **Cartographie des établissements cinématographiques actifs** », atlas géographique (par régions et départements) établi à partir des données du CNC. Il a été adressé à la Direction du Cinéma du CNC et aux conseillers cinéma des DRAC.
- Guide méthodologique « **Créer ou rénover une salle de cinéma** », toujours sollicité par les porteurs de projets.
- **Fonds photographique** : 30 000 diapositives correspondant à 210 établissements dans le cadre de projets suivis par l'agence depuis 1983 ou ayant été aidés par le CNC. Ces exemples de qualité permettent d'alimenter la réflexion des porteurs de projets.

ACCESSIBILITÉ

Depuis le mois de mai 2013, le responsable du département Etudes participe en tant qu'expert aux travaux du groupe « Accessibilité » mis en place par le CNC. Ce groupe sous la présidence de Valérie LEPINE-KARNIK, directrice-adjointe du CNC, réunit l'ensemble des acteurs : la FNCF, les organisations de distributeurs, l'ADRC, la DMA, le Ministère de la CULTURE, la ville de PARIS, les associations de Personnes Handicapées (APF, UNISDA, CFPSAA, UNAPEI) et différents services du CNC.

Nous avons mené une étroite collaboration avec Nicole DELAUNAY chargée de mission « Accessibilité » du CNC. Plusieurs thématiques se sont déclinées : « Règlementation », « Communication », « Etat des lieux – Financement ». Au sein du groupe, le département Etudes en fonction de son expérience, a apporté des exemples d'interprétation de la réglementation posant problème vis-à-vis du fonctionnement des cinémas. Les points de difficultés repérés ont été ceux-ci : gradinage, sas, sanitaires, luminance. Des fiches techniques ont été élaborées.

Les échanges avec la DMA dans le cadre du groupe, nous ont permis de faire parvenir une contribution aux travaux de concertation nationale menés sous la présidence de Mme Campion, sénatrice de l'Essonne, dont les conclusions ont été remises au 1^{er} Ministre.

Poursuite des travaux en 2014

Nos recommandations ont été reprises pour l'essentiel dans ce rapport pour son chapitre « ajustement réglementaire » qui renvoie aux travaux du groupe du CNC. Une transposition juridique avec des arrêtés d'application va s'opérer prochainement. De même, un arrêté du CCH (code construction) relatif aux établissements avec prestations visuelles et sonores va être publié prochainement portant obligation aux établissements cinématographiques de disposer des matériels assurant l'accessibilité sensorielle (renforcement sonore, sous-titrage SME, audio-description).



Synthèse de l'activité 2013 du département Etudes et Conseils

Le volet « communication » a mis en lumière un déficit d'informations des personnes handicapées sur les séances accessibles organisées par les exploitants. De même, les exploitants n'ont pas de visibilité de l'offre de films accessibles au moment de la négociation auprès du distributeur. Pour y remédier, un répertoire public des films accessibles doit être mis en place par le CNC.

Accès aux œuvres

De façon précurseuse, l'ADRC a mis en place un dispositif de repérage systématique des informations d'accessibilité sur les films pour lesquels elle intervient. Ce relevé permet une statistique fiable sur l'échantillon des films mis en circulation par l'ADRC. Cette analyse statistique est opérée tous les deux mois, présentée et diffusée auprès du groupe *Accessibilité* dans un document qui récapitule les différentes actions de l'ADRC (études, patrimoine, diffusion) pour cette problématique.

Ce document est disponible sur le site de l'ADRC. Par ce repérage statistique, on constate une fracture culturelle car si les films de diffusion importante dispose d'une forte proportion de titres accessibles, les films à diffusion plus faible sont faiblement dotés de matériel d'accessibilité. Cela tient au volontarisme des distributeurs : si en effet la loi de 2005 donne des obligations explicites aux exploitants d'ERP, en ce qui concerne les contenus ou les prestations, l'obligation n'est qu'implicite.

Documents d'accompagnement

Le responsable du département Etudes participe à la rédaction des outils destinés à accompagner les exploitants et les professionnels pour la mise en œuvre de l'accessibilité universelle.

- Co-Rédaction avec Gilbert LONG, architecte, du VADE-MECUM de la FNCF, « Accessibilité des salles de cinéma » disponible sur le site de la Fédération,
- Rédaction du chapitre « cadre bâti » du guide « Cinéma et Accessibilité » et sera publié par le Ministère de la Culture et le CNC. Ce guide s'adressera à différents secteurs de la filière.

« Etat des lieux – Financement » : le CNC a procédé en 2014 à un questionnaire permettant d'évaluer l'état des lieux d'accessibilité des salles de cinéma. L'enveloppe de mise en accessibilité du parc de salles est évaluée de 170 à 200 M€.

Le parlement étudie actuellement la loi d'habilitation permettant au gouvernement de légiférer par voie d'ordonnances pour la mise en place des calendriers d'accessibilité programmés (A'dap) et des ajustements réglementaires. Ces différents textes seront publiés avant la fin de l'été.

Le département Etudes collabore avec le CNC, pour la rédaction de ces textes en lien avec un groupe informel d'architectes spécialisés.

Révision Normes Afnor

Le responsable du département Etudes a participé aux réunions de la commission « cinématographie » de l'Afnor en vue de la révision des normes cinématographiques : NF S 27001 (caractéristiques dimensionnelles) et NF S 27100 (projection numérique) jusqu'en mars 2013. Ces réunions ont été entamées en juillet 2012 et la publication des normes est en cours.

Formation

Le responsable du département Etudes est intervenu pour les formations organisées par la Fémis pour les étudiants de la filière Distribution-Exploitation : en formation initiale avec notamment deux journées de visites sur l'agglomération de Strasbourg et pour la formation continue (Directeur d'exploitation).